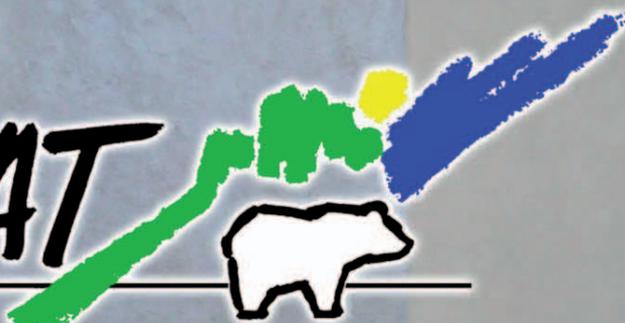


CEYRAT

Infos Mars 2017



Dossier Les orientations budgétaires pour 2017
► Pages 4 et 5



Le point sur l'accessibilité
► Page 6



FABRICE VALLEIX

**BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**

Les Petits Beunes - Fontfreyde
63122 ST-GENES-CHAMPANELLE
Tél. : 04 73 87 05 42 - Fax - 04 73 87 04 58
scp.63@wanadoo.fr

TAXIS GALLIOT

04 73 79 43 96

Nicolas 06 85 50 20 00 • Céline 06 62 48 97 03

TOUS TRANSPORTS : médicaux - gare - aéroport



4 chemin des Roudadoux - 63122 CEYRAT

taxi.ng63@orange.fr



MARTIAL TEISSONNIERE

S.A.R.L. C.P.S.

Chauffage - Plomberie - Sanitaire

NOUVELLES ÉNERGIES

139, avenue
du Mont Dore
63122 CEYRAT

Tél. 04 73 36 54 17

Port. 06 03 32 96 67 - Fax. 04 73 19 09 45
cps-sarl@wanadoo.fr

BAR RESTAURANT

La Popotte...



*Ouvert du Lundi au Samedi midi
Jeudi, Vendredi, Samedi soir sur réservation*

Casse Croûte sur demande tous les matins

*1, rue Nestor Perret 631200 Ceyrat (face à l'église)
04.73.61.46.70 - 06.46.4.84.90*

Martinez

Une équipe expérimentée à vos côtés pour vos travaux

Maçonnerie

Ravalement de façade

Phyto assainissement

**Isolation thermique
par l'intérieur/l'extérieur**



**ZAC du Roc de Journiat
Boisséjour - 63122 CEYRAT
04 73 44 85 84 / 06 07 86 20 90**

martinez.pierre.entreprise@wanadoo.fr

**Vous ouvrir
de nouveaux horizons...**



Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS Rhône-Alpes Auvergne réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.

4, rue André-Marie-Ampère
63360 GERZAT

www.colas.com

04 73 69 96 30



Rhône-Alpes
Auvergne



Édito

Chers amis Ceyratoises et Ceyratois,

Je vous souhaite la bienvenue dans ce Ceyrat Info de mars 2017, presque printanier, pour vous annoncer une bonne nouvelle : pour la 4^{ème} année consécutive, la part Communale de vos impôts n'augmentera pas, ce malgré la baisse des dotations de l'état initiée en 2013, et d'un montant de 300 K€ pour 2017. De plus, le budget alloué aux associations culturelles et sportives augmentera de 5% cette année.

Concernant la nouvelle que vous avez lue dans La Montagne du 20 février dernier, je ne ferai aucun commentaire si ce n'est qu'enfin, le fond va l'emporter sur la forme, et laisserai, comme d'habitude, la justice travailler sereinement.

Courant février, nous avons été, ainsi que d'autres Communes, félicités en Préfecture, pour le respect de notre calendrier de rattrapage de logements sociaux. Nous partions de loin, et sommes maintenant à plus de 11%, pour atteindre 15% en 2020. Notre pénalité pour insuffisance est passée de 67 K€ en 2014 à 30 K€.

Début mars, nous avons accueilli Sonia Hayek, la nouvelle Directrice Générale des Services, qui nous vient de Haute Loire et à qui je souhaite un bon parcours professionnel à Ceyrat.

Depuis le 1^{er} janvier, à l'initiative du Président de Clermont-Communauté et Maire de Clermont, notre agglomération est devenue une Communauté Urbaine (CU), ce qui se traduit par la prise de nouvelles compétences (tourisme, développement économique, eau et assainissement fin août 2017, voirie et signalisation, etc.). Le nombre d'agents de la CU va donc passer de 600 à 1500. L'impact pour Ceyrat est le départ de 10 agents, maintenant employés par la CU, mais pas une baisse de charges, puisque le salaire de ces agents et toutes les charges indirectes nous sont prélevés par la CU. Ces services sont concentrés au Pôle de Proximité de Beaumont, avec des missions identiques mais sur un territoire plus large de 4 Communes. 2017 sera donc une année de transition, et malgré le souci des élus d'une grande proximité dans le rendu des services publics, je vous demande votre compréhension. Par ailleurs, notre Centre technique va évoluer, s'agrandir et accueillir prochainement une antenne du service de l'eau qui recevra le public.

En octobre dernier, vous avez voté en réunion publique le maintien de nos Espaces Verts sous l'égide communale, dans le cadre de la Dynamique du bien être (chemins, fleurissement, etc.) ; nous restons ainsi maîtres de notre paysage.

Depuis quelques semaines, vous aurez remarqué 2 personnes nouvelles, formées par notre Police Municipale, chargées d'assurer la sécurité des enfants devant l'école et le collège de Ceyrat, point névralgique le matin. Cet appoint permettra à nos policiers d'être en filotage aussi bien à cet endroit qu'aux écoles de Boisséjour.

Lors des prochains Conseils Municipaux du 20 mars et du 11 avril, nous discuterons du Rapport d'Orientation Budgétaire et du Budget Primitif. Plus de 2.2 M€ seront engagés cette année,

dont 800 K€ de travaux d'eau et assainissement, 200 K€ pour les routes et 1.2 M€ pour vos équipements (nouveau revêtement synthétique du terrain de foot, réfection des tennis, programmiste pour les écoles et travaux d'agrandissement + sanitaires, etc...) Concernant les feux de l'ECC, je précise que les "caméras" en leur sommet ne sont que des détecteurs de vitesse dédiés à la régulation.

Petit rappel de civisme : en raison du faible nombre de place de stationnement dans les Bourgs, merci aux Ceyratois qui ont un garage de l'utiliser, même aux beaux jours, et par ailleurs, merci de bien rentrer tous les bacs poubelles après le ramassage dans les cours ou autres, tant pour des raisons esthétiques que de place.

Les travaux du camping ont débuté en janvier et se termineront en juin pour leur première phase, afin d'accueillir dans de biens meilleures conditions nos curistes et vacanciers. La Commune investit 800 K€ dans cet équipement.

Courant mars, les travaux de l'entrée de la Mairie seront terminés pour mieux vous accueillir (sas, toilettes PMR, peinture, etc..), j'espère que vous en serez satisfaits.

Le 11 mars, nous lèverons le drapeau Tibétain au fronton de la Mairie, et juste après, recevrons les "conscrits" pour leur remettre leur livret citoyen.

Le 8 avril à 9h (rdv Salle St Verno), de nombreux bénévoles participeront au nettoyage de printemps (rivières, bords des routes, etc..), et la municipalité les en remercie par avance.

Le 19 mai aura lieu la fête des voisins. J'espère que nous dépasserons cette année le nombre de 12 quartiers participants en 2016.

Le mardi 20 juin, vous êtes invités Place de Nemi à Boisséjour pour la Fête de la Musique, et par ailleurs, merci de noter les dates de la Fête de Ceyrat, du 23 au 25 juin Place de la Résistance (fête foraine, joutes culinaires et physiques, marché, bal, feu d'artifice, etc..). Vous aurez le programme complet très rapidement.

Enfin, je voulais vous faire part d'une autre bonne nouvelle : suite à plusieurs réunions avec le Directeur Régional de la Poste et son adjoint aux collectivités (ce sans tambour ni trompettes), j'ai obtenu la réouverture du bureau de Poste de Ceyrat tous les matins, ce qui satisfait a minima les commerçants, et j'espère tout le monde.

Pour conclure, il ne me reste plus qu'à vous demander de vous rendre nombreux, très nombreux, pour exercer un droit durement acquis, celui de voter, aux prochaines échéances électorales, présidentielles et législatives. Plus qu'un droit, ce devrait être un devoir citoyen. Je remercie par avance les représentants locaux des partis politiques en présence de nous garantir qu'il n'y aura aucun affichage sauvage dans la Commune, car je serai intraitable sur ce sujet.

Très beau printemps à toutes et à tous, et bien à vous,

Le Maire,
Laurent Masselot.

Les orientations budgétaires pour 2017

Dans la continuité des années précédentes, ce sont les mêmes objectifs qui vont guider les choix 2017 en matière d'élaboration budgétaire :

- ▶ *ne pas augmenter le taux des impôts communaux,*
- ▶ *maîtriser les dépenses de fonctionnement,*
- ▶ *garantir la qualité des services à la population,*
- ▶ *donner la priorité à l'investissement,*
- ▶ *réduire l'endettement.*

Le conseil municipal va être amené au cours du mois de mars à se prononcer sur les orientations budgétaires 2017 puis à voter le budget primitif avant la mi avril.

Le contexte économique national est sensiblement le même que l'an dernier. La baisse des dotations d'État aux collectivités se poursuit en 2017 même si l'effort d'économies demandé au bloc communal se réduit de moitié en passant de 2 milliards € à 1 milliard €. Par ailleurs l'État renforce son soutien à l'investissement local. Ainsi la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) attribuée à Ceyrat plafonne à environ 390000€. En revanche la commune peut solliciter des subventions en faveur de ses projets d'investissement potentiellement éligibles.

Le rapport sur les orientations budgétaires qui sera présenté au conseil municipal doit, aux termes de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015, comporter notamment les engagements pluriannuels envisagés, la structure des dépenses ainsi que la dette.

La mise en œuvre du PPI

Le plan pluriannuel d'investissements établi l'an dernier prévoit 10 millions € d'investissements entre 2014 et 2020. Il sert de référence pour chaque programmation annuelle. Il sécurise la gestion des finances en permettant à la commune de lisser son effort sur plusieurs années et de mieux ajuster sa dépense annuelle.

Plusieurs projets ont marqué l'année 2016. Parmi les plus significatifs : la réalisation du centre d'hébergement sportif, l'aménagement des écoles et le recours à un programmiste pour définir les gros travaux qui vont se dérouler chaque année dans les établissements scolaires, la sécurisation de l'accès de l'Espace Culture et Congrès avec un carrefour à feux ou encore la modernisation du camping.

2017 pourra ainsi engranger la redevance de 150000€ due par le CREPS pour l'occupation du centre d'hébergement sportif dont les derniers aménagements vont pouvoir se réaliser en cours d'année. Les premiers travaux de restructuration du camping ont démarré



il y a quelques mois, ils vont s'étendre sur 2017 en plusieurs séquences pour ne pas perturber le bon déroulement de la saison estivale.

Les nouveaux chantiers qui s'ouvrent cette année concernent principalement l'amélioration des équipements et du cadre de vie ; ils prennent en compte les obligations de mise en accessibilité prévues dans l'Ad'AP de Ceyrat (Agenda d'Accessibilité Programmée) et devraient globalement atteindre près de 1,2 million € en limitant le recours à l'emprunt.

En termes de recettes, la cession de biens communaux apporte également un plus non négligeable : les différentes promesses

de vente signées devraient en effet abonder le budget communal à hauteur d'environ 330000€.

Les principaux investissements qui seront soumis au conseil municipal s'inscrivent dans les engagements du PPI. Outre les demandes au titre de l'année 2017, il s'agira bien sûr de terminer les chantiers engagés l'an dernier pour lesquels les crédits ont déjà été votés. Les réalisations ne vont pas manquer en 2017. Les secteurs de l'Enfance, des Sports et du Cadre de vie sont prioritairement concernés. Parmi les projets que le vote du budget viendra confirmer :

- programmes d'entretien des écoles (changements de portes et fenêtres, pose de stores, peinture salles de classe, traitements acoustiques etc.), installation d'un élévateur à la maternelle de Boisséjour, création de sanitaires à la primaire Ceyrat, sécurisation des entrées des 4 écoles,
- réfection du terrain de football synthétique et des tennis, rénovation des toilettes du jeu de boules de Ceyrat,



- poursuite de la rénovation de l'ECC, étude pour la réhabilitation de la salle Saint-Verny
- reprise du hall de l'Hôtel de Ville et création de sanitaires adaptés au rez-de-

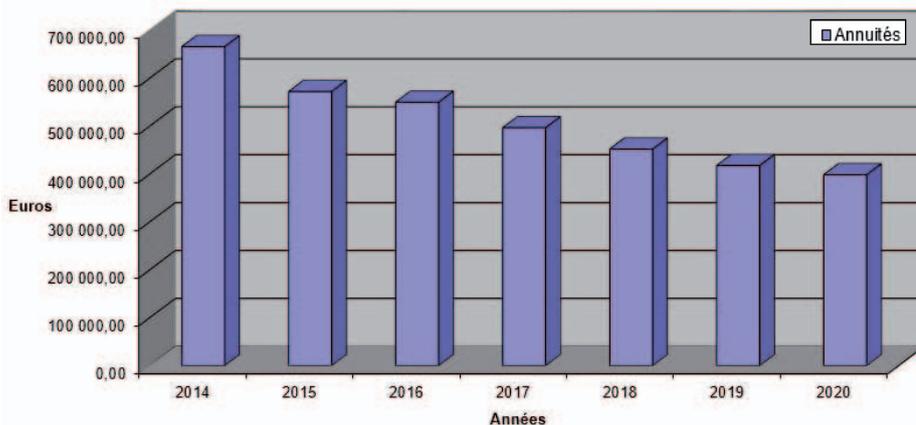
chaussée, mise aux normes de la rampe d'accès,

- clôture du centre technique municipal et acquisition de matériels, installation de l'éclairage sur le parking créé face à l'Ehpad « Le Lys Blanc »,
- aménagement du square Saint-Martin, implantation de la croix Saint-Verny, remplacement de la passerelle près du Moulin de la Tranchère,
- création d'une aire de jeux et de loisirs, projet du Conseil junior...

Les orientations budgétaires pour 2017

La commune poursuit son désendettement.

Endettement pluriannuel budget commune



Le niveau de l'annuité versée au titre des emprunts en cours est passée de 665000€ en 2014 à 549000€ en 2016 (hors centre d'hébergement sportif) et devrait suivre une courbe descendante jusqu'en 2020.

L'encours de dette diminue donc progressivement. En 2017, ce sont les ressources tirées des économies de fonctionnement, de l'amélioration des bases fiscales et de la recherche de subventions qui permettront de faire face en grand partie aux dépenses d'investissement.

Les dépenses d'exploitation et le niveau de service rendu

Le passage en communauté urbaine se traduit en termes budgétaire et financier.



Les compétences voirie eau et assainissement sont désormais assurées par Clermont Auvergne Métropole. Cela signifie que les employés communaux et les matériels jusqu'alors affectés à ces missions

appartiennent aujourd'hui à l'intercommunalité. Ils sont regroupés au sein d'un pôle de proximité situé à Beaumont. La communauté urbaine assure les missions que remplissait la commune et va poursuivre les chantiers engagés. Ceyrat versera une contrepartie financière pour les prestations réalisées. Bien entendu cela nécessite une réorganisation importante des services concernés et une période d'adaptation est nécessaire.

La masse salariale globale de la commune se stabilise à la baisse

Tous budgets confondus, elle devrait diminuer d'environ 200000€ en 2017. Dans les prévisions ont été intégrés l'impact de la réforme PPCR (parcours professionnel, carrières et rémunérations) et l'augmentation même modeste du point d'indice. Enfin, une partie des moyens libérés par le transfert des agents à la CU a été redéployée vers



les services qui en avaient besoin, notamment scolaire et périscolaire. Le nombre d'enfants s'est en effet accru dans les écoles, les garderies, les cantines, les centres de loisirs... où des personnes ont été recrutées par le biais de contrats aidés.

Les dépenses courantes ont été revues à la baisse en 2016 et devraient poursuivre la même évolution en 2017. La téléphonie en est une illustration avec un coût d'environ 56000€ constaté en 2014 à comparer à celui d'environ 39000€ pour 2016.

Cette maîtrise renforcée permettra de dégager une marge de manœuvre qui sera orientée vers les associations ceyratoises. Il sera ainsi proposé au conseil municipal d'augmenter l'enveloppe globale des subventions aux associations de 5%.

La commune a tenu ses engagements triennaux en matière de construction de logement social. La pénalité qu'elle verse à ce titre affiche donc une tendance à la baisse : 2014 67000€ et 2016 33600€.

Bien entendu pour les années à venir, il convient de tenir le cap tout en respectant le seuil d'environ 7000 habitants décidé en réunion publique de concertation avec les habitants.

Le projet d'urbanisation de la Beaumière, dont le permis d'aménagement est en cours de finalisation, lui permettra de faire face à ses obligations.

Pas d'augmentation des taux des impôts communaux

Les charges à caractère général ont été réduites, les charges de personnel ont été maîtrisées, les investissements sont dynamiques et les marges de manœuvre de la commune sont préservées sans avoir à recourir au levier fiscal. C'est un engagement fort pour les six ans du mandat municipal en cours.

L'effort demandé aux habitants de Ceyrat est resté le même ; les taux votés par le Conseil municipal sont inchangés depuis 2014 :

TH Taxe d'habitation : 17,06 %

TFPB Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21,60 %

TFNB Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 106,30 %

Le point sur l'agenda d'accessibilité

L'Ad'AP de Ceyrat : une volonté de mise en accessibilité pour tous des travaux programmés sur 6 ans un budget global d'environ 1,2 million €

La commune s'est conformée aux obligations de la loi dite « Accessibilité » en approuvant son agenda d'accessibilité programmée, Ad'AP, lors du Conseil municipal du 21 septembre 2015. Ce dernier a ensuite été validé par la Préfecture en date du 8 janvier 2016. Le principe retenu est une programmation sur 6 ans avec 2 périodes de 3 ans pour un investissement total d'environ 1,2 million d'euros. Ces dépenses sont incluses dans le Plan Pluriannuel d'Investissement et chaque année, lors du vote du budget, le Conseil Municipal valide le montant de l'enveloppe allouée.

45 sites concernés

Cela signifie concrètement que les ERP, établissements recevant du public, et IOP, installations ouvertes au public, qui appartiennent à la Ville, ont fait, ou vont faire, l'objet de travaux de mise en accessibilité. Ces différents établissements et équipements ont une vocation scolaire, sociale, culturelle, sportive, administrative voire commerciale. **Au total 45 sites sont concernés à des degrés divers : gros travaux ou petits aménagements.**

Seuls les bâtiments communaux les plus récents comme le centre de la Petite enfance, l'Accueil de jour ou l'Ehpad le Lys blanc répondent en totalité aux normes d'accessibilité pour les différents types de handicaps ; d'autres comme par exemple l'Espace Culture et Congrès auront besoin de petits aménagements : places de stationnement dédiées, bandes de guidage au sol, poignées de portes adaptées etc. En revanche des accès comme par exemple ceux de l'Hôtel de Ville ou du bâtiment d'accueil du camping sont à modifier ou à créer entièrement.



L'accessibilité c'est quoi ?



Au sens large, en pratique, l'accessibilité au cadre bâti, à l'environnement, à la voirie et aux transports publics ou privés permet l'usage sans dépendance par toute personne qui, à un moment ou à un autre, éprouve du fait d'une incapacité permanente (handicap sensoriel, moteur ou cognitif, vieillissement) ou temporaire (grossesse, accident...) ou bien encore de circonstances extérieures (accompagnement d'enfants en bas-âge...). Il ne s'agit donc pas de se consacrer uniquement aux personnes qui sont en fauteuil roulant mais aussi à celles qui marchent avec une canne, qui voient peu ou mal, qui conduisent une poussette...

Une stratégie patrimoniale

Les objectifs retenus par la commune pour son programme de travaux de mise en accessibilité s'inscrivent dans la logique d'une stratégie patrimoniale qui vise à :

- donner la priorité aux travaux des groupes scolaires
- être en cohérence programmatique avec les projets de développement en cours
- combiner l'accessibilité avec d'autres objectifs comme l'isolation ou les économies d'énergie
- regrouper les actions par site ou par thème
- assurer la continuité de la chaîne de déplacement sur la voirie au fur et à mesure des chantiers.

Durant la première période de son Ad'AP, c'est-à-dire dans les 3 premières années, la commune prévoit de rendre accessible plus de la moitié de son patrimoine soit 25 sites.

A noter : les équipements sportifs, les édifices culturels et les cimetières sont programmés dans la seconde période tandis que les écoles sont traitées successivement sur toute la durée de l'Ad'AP.

ZOOM sur la première année de l'Ad'AP (avril 2016 - avril 2017)

Parmi les actions et travaux les plus significatifs :



► **L'entrée de l'Hôtel de Ville** s'effectue désormais par un sas vitré à ouverture automatique. Les toilettes du hall vont être agrandies et transformées en WC adapté. Par la suite la signalétique du hall sera revue et la rampe

d'accès extérieure sera modifiée, le ressaut au niveau de la porte sera aplani, les nez de marches des escaliers seront peintes et des bandes d'éveil à la vigilance seront posées.

► **Un programme pour réaliser l'étude nécessaire à la définition des travaux des bâtiments scolaires** vient d'être choisi. Il s'agit de prévoir pour réaliser en cohérence les aménagements liés à l'accessibilité, la réfection des classes, les mises aux normes ou l'agrandissement des écoles. L'élévateur prévu pour la maternelle de Boisséjour et les sanitaires adaptés pour l'école primaire de Ceyrat doivent pour leur part être réalisés dès cet été.

► **Les travaux de modernisation du camping** sont en cours, certains ont été décalés dans le temps pour des raisons pratiques. Si la restructuration de la brasserie ou la réfection de la piscine avec l'acquisition d'un dispositif de mise à l'eau seront effectifs pour la saison d'été, la mise en accessibilité du bâtiment d'accueil et sa modernisation n'interviendront qu'en période de fermeture hivernale du site, à la fin de l'automne.

► **L'Espace Culture et Congrès** a fait l'objet d'une réunion de la commission communale pour l'accessibilité. Ses membres, qui ont été nommés en juin 2015, ont travaillé sur le site en organisant une visite complète des locaux qui a abouti à une liste de préconisations transmises aux services techniques.



► Enfin, au fur et à mesure **des aménagements de l'espace public**, l'accessibilité est prise en compte comme par exemple les feux tricolores devant l'ECC qui sont équipés d'un bouton poussoir ou les traversées piétonnes

près de l'hôtel de Ville qui sont matérialisées par des bandes podotactiles.

Feux tricolores face à l'Espace Culture et Congrès



L'Entreprise Electrique a terminé la mise en œuvre de deux feux tricolores situés avenue JB Marrou, face à l'ECC, au début du mois de février. Les travaux ont eu lieu pour la plus grande partie d'entre eux durant la fin de l'année 2016 et le mois de Janvier 2017. La mise en œuvre

du compteur électrique par EDF et la pose de panneaux avertissant du changement de signalisation, dernières étapes permettant de débiter la phase de test, devraient aujourd'hui être réalisées. En parallèle aux panneaux avertissant de la modification du carrefour, seront installés des avertissements rappelant le mode de fonctionnement des feux.

Ces feux tricolores seront programmés pour être au rouge sur l'avenue JB Marrou par défaut. Ils ne passeront au vert que lorsque les véhicules se présenteront à une vitesse inférieure ou égale à 50km/h. La mesure de vitesse est réalisée grâce à un détecteur placé sur le dessus des

feux. Une boucle installée sur l'avenue de la Vialle permettra quant à elle un débouché plus aisé aux abords de l'ECC, le "stop" existant étant remplacé par un troisième feu tricolore.

Ce secteur tristement accidentogène est toujours l'objet de trop fréquents excès de vitesse. Le dispositif mis en place devrait permettre de réduire considérablement les comportements dangereux sur l'avenue JB Marrou sans nuire de manière notable à la fluidité du trafic si chaque automobiliste adopte une conduite adaptée et fait preuve de civisme.

Sécurisation piétonne aux abords des écoles de Ceyrat

Dans le cadre de la sécurisation piétonne aux abords des écoles de Ceyrat, deux agents sont désormais présents en période scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h50 à 8h50 ainsi que le mercredi de 11h30 à 12h15.

En place depuis la fin du mois de janvier, équipés de gilets jaunes fluorescents et

de bâtons lumineux, ils ont été formés par les agents de la Police Municipale.

Cette période de test devant l'un des points de circulation les plus névralgiques de la commune permettra en parallèle aux policiers municipaux d'être davantage présents en îlotage à proximité de l'ensemble des bâtiments scolaires communaux.



Logement social : engagement tenu à 123 %

Pour répondre aux obligations de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), l'objectif de production de logements sociaux fixé à Ceyrat pour la période 2014-2016 était de 86 logements.

Objectif 2014-2016 :
86 logements
dont 27 PLAI

L'objectif triennal a donc été réalisé et même dépassé car 96 logements sociaux supplémentaires ont été recensés sur la commune en 2016 avec parmi eux 28 PLAI (c'est-à-dire financés par un prêt locatif aidé d'intégration et attribués à des personnes aux ressources très modestes). Ce bon résultat a été officiellement confirmé par la Préfecture.

Malgré cet effort, comme 7 autres communes de plus de 3500

habitants membres de Clermont Auvergne Métropole, Ceyrat n'atteint pas le seuil de 20% exigé. Elle ne fait cependant plus figure de mauvais élève. Au contraire, en produisant 10 logements de plus que ce qui était initialement prévu au PLH de l'agglomération (Plan Local de l'Habitat), elle tient fermement ses engagements et affiche un taux de 11,23 %. La pénalité qu'elle verse pour insuffisance de logements sociaux a été ramenée à 33684€ en 2016.

Les prochains programmes d'urbanisation notamment celui de la Beaumière vont être comptabilisés au titre du programme triennal 2017-2019 et contribueront à améliorer encore la production de logements sociaux sur le territoire communal.

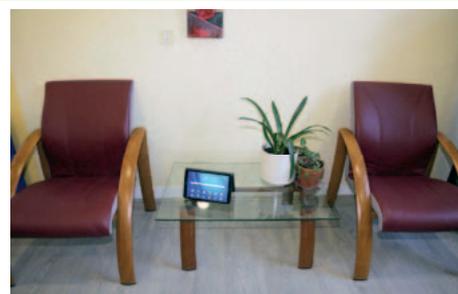
Bilan
2014-2016 :
96 logements
dont 28 PLAI

Du nouveau au service social : faciliter les démarches administratives

Afin de favoriser l'accès aux droits pour tous, une tablette numérique connectée à internet est mise gracieusement à disposition des Ceyratois à l'accueil de l'Hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture (8h30-12h et 13h30-17h).

Elle peut être utilisée en accès libre pour toutes les démarches auprès des administrations ou organismes qui le nécessitent par exemple : Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, Sécurité Sociale, Impôts, bailleurs sociaux etc.

Et pour tous ceux qui ne seraient pas familiarisés avec l'outil ou qui auraient besoin d'aide pour constituer un dossier, obtenir des renseignements, un agent du service social assure un accompagnement personnalisé. Contact au 04.73.61.57.19



L'atelier équilibre plébiscité

Lancé en octobre dernier, l'atelier équilibre organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Ceyrat en partenariat avec l'Association Régionale de Santé, d'éducation et de Prévention et le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, a vu la fin de sa première session il y a quelques jours. Après avoir été évalués grâce à des tests, chaque mardi matin pendant 12 séances, les participants retrouvaient leur animatrice Sylvia pour travailler leur équilibre et leurs postures afin de prévenir

les chutes et savoir le cas échéant se relever sans se faire mal.

Les 14 personnes de ce premier groupe ont été particulièrement satisfaites de la qualité des exercices, de la grande compétence de leur animatrice et du caractère convivial de l'atelier. Rassurées sur leurs capacités, elles souhaitent maintenant progresser dans leur démarche et conserver les liens amicaux qui se sont tissés au fil des séances.

Un second groupe va prochainement être mis en place pour la session de

printemps des ateliers équilibre.
Contact CCAS : 04.73.61.57.19.



Une nouvelle responsable à la Bibliothèque la Plume et le Trait à Ceyrat

La commune souhaite la bienvenue à Caroline Fontseré, nouvellement nommée responsable de la bibliothèque la Plume et le Trait, en remplacement de Camille Pommier. Arrivée à la fin du mois de novembre du Bassin Est de lecture où elle était responsable de la Médiathèque d'Aulnat ainsi que du Service Public du Bassin Est pour les bibliothèques d'Aulnat/Lempdes et Pont-Du-Château, Caroline Fontseré assure également aujourd'hui les fonctions d'adjointe à la responsable du bassin Lecture Sud Ouest et de responsable de l'Action Culturelle.

Horaires d'ouverture : Mercredi et samedi : 10h - 12h / 14h - 19h Vendredi : 14h - 19h

Contact : 04.63.66.95.34 ou bibliotheque.ceyrat@clermontmetropole.eu



Nettoyage de printemps : un matin citoyen pour une nature propre

Rendez-vous est donné samedi 8 avril dès 9 heures, sur le parking de l'Hôtel de Ville, à toutes les bonnes volontés pour participer au nettoyage de printemps de la commune. C'est grâce à ce geste citoyen, qui se répète chaque année, que les espaces naturels de Ceyrat sont des lieux de promenade appréciés de tous. En effet, la mission des participants, armés de sacs poubelle et de gants, est de parcourir le territoire communal pour ramasser les déchets et

détritus divers que des mains peu citoyennes ont déversé au hasard.



Chaque année, les bénévoles des associations ceyratoises (de chasse, de pêche, des compagnons du Moulin de la Tranchère, de Ceyrat Boisséjour Nature ...) reçoivent le renfort d'habitants et d'élus de la commune pour sillonner les routes, chemins et bords de rivière de Ceyrat et Boisséjour.

Et puisque après l'effort vient le réconfort, le nettoyage se clôture toujours de manière conviviale autour d'une collation offerte en remerciement par la commune.

Artistes Ceyratois : préparez vos oeuvres !

Tous les artistes en herbe de la commune (peintres, dessinateurs, sculpteurs, photographes...) sont invités à préparer dès à présent leurs œuvres pour les présenter au grand **Salon des Artistes Ceyratois qui aura lieu du 13 au 24 septembre 2017.**

Pour participer ou obtenir plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Coralie LEYRAT par téléphone au 04.73.61.46.05 ou par mail à cleyrat@ceyrat.fr



Inscriptions dans les écoles



Se munir du carnet de santé, du livret de famille et d'un certificat de radiation si l'enfant a fréquenté une autre école.

ATTENTION : une pré-inscription (avec livret de famille et justificatif de domicile) doit être effectuée à la mairie pour les nouveaux élèves avant l'inscription à l'école.

► École maternelle de Ceyrat

La directrice informe les familles qu'elle prendra les inscriptions pour la rentrée 2017/2018 les jeudis 4 mai, 11 mai et 18 mai de 9h à 11h30 et de 14h à 17h sur rendez-vous pris par téléphone au 04.73.61.42.97.

Ceci concerne les enfants nés en 2012, 2013 et 2014.

► École élémentaire de Ceyrat

La directrice informe les familles qu'elle prendra les inscriptions pour la rentrée 2017/2018 les mardis 9 mai, 16 mai et 23 mai de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 sur rendez-vous à fixer impérativement par téléphone au 04.73.61.40.42.

► École élémentaire de Boisséjour

Les inscriptions auront lieu le mardi 9 mai 2017 de 9h à 18h et le mardi 16 mai 2017 de 9h à 18h sur rendez-vous téléphonique au 04.73.61.43.30

► École maternelle de Boissejour

Les inscriptions auront lieu le vendredi 19 mai 2017 et le vendredi 2 juin 2017 sur rendez-vous téléphonique au 04.73.61.44.08 ou 06.24.01.33.92

Clermont Auvergne Métropole : la Communauté Urbaine est créée

+ clermont auvergne métropole

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération s'est transformée en Communauté Urbaine, devenant ainsi Clermont Auvergne Métropole. Ce renforcement de l'intercommunalité permettra de faire mieux ensemble afin de répondre aux principaux défis d'aujourd'hui et de demain : renforcer l'attractivité au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, garantir le rang de capitale d'équilibre de l'ouest régional, moderniser les services publics, renforcer l'économie locale, développer le territoire clermontois, gérer et réaliser de grands équipements métropolitains.

Pour ce faire, en plus de la création de services communs mutualisés (commande publique, affaires juridiques, ...), la Communauté Urbaine intègre 4 nouvelles compétences : tourisme, urbanisme (maîtrise foncière et planification urbaine), voirie, eau et assainissement.

Le territoire s'organise désormais en bassins de vie et pôles de proximité. Ainsi, Ceyrat a rejoint le pôle de proximité Sud-Ouest avec Royat, Beaumont et Saint-Genès-Champanelle, dont les locaux se situent à Beaumont.

À qui s'adresser désormais ?

A la Communauté Urbaine :

- Pour la voirie (surface de domaine public allant de façade à façade)
- Pour l'éclairage public sur voirie
- Pour l'eau et l'assainissement
- Pour la signalisation verticale et horizontale

► **Numéro AZUR** : 0.800.30.00.29

Pour rappel, les ordures ménagères et le tri sélectif sont également gérés par la Communauté Urbaine. Contact au 04.63.669.669

A la Mairie de Ceyrat :

- Pour l'entretien des espaces verts
- Pour l'aménagement intérieur des ronds-points
- Pour l'éclairage des bâtiments et équipements publics
- Pour les dépôts et instructions des demandes d'autorisations d'occupation du sol (cadastre, permis de construire, déclarations préalables...)

► **Contact** : 04.73.61.42.55 ou mairie@ceyrat.fr

La carte d'identité passe à la biométrie

Les toutes nouvelles cartes nationales d'identité (CNI) biométriques arrivent. Ce nouveau dispositif, calqué sur la délivrance des passeports biométriques lancée en 2008, se généralise à l'ensemble du territoire français.

À compter du 21 mars 2017, pour faire ou refaire sa carte d'identité, il faudra désormais s'adresser à une commune équipée d'un dispositif numérique de

recueil, qui est commun au passeport biométrique, et non plus à la mairie de son domicile. **La mairie de Ceyrat n'étant pas équipée du dispositif biométrique, les ceyratois pourront s'adresser aux communes de Beaumont, Chamalières, Aubière, ou à toute autre commune équipée.**

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec les

communes dotées du dispositif biométrique.



Scrutins électoraux à venir



Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril 2017 et 07 mai 2017. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Les électeurs qui ne seront pas présents lors de ces scrutins peuvent dès à présent faire établir une procuration auprès des commissariats de police, des brigades de gendarmerie ou des tribunaux d'instance.

Ceyrat s'inscrit sur www.webencheres.com

Afin de vendre les objets dont elle n'a plus l'utilité, la commune vient de s'inscrire sur le site www.webencheres.com. Site d'enchères en ligne, Webencheres.com offre la possibilité aux collectivités de mettre en vente ce qu'elles souhaitent. Les internautes, après inscription, peuvent alors enchérir sur les objets convoités.

Vous pouvez retrouver dès à présents les ventes de la ville de Ceyrat à l'adresse suivante : www.webencheres.com/ceyrat



Webencheres.com

Bureau de Poste de Ceyrat : nouveaux horaires



Après concertation entre la municipalité de Ceyrat, le Directeur Régional et le Responsable des Collectivités du groupe La Poste, le bureau de Poste de Ceyrat, dont l'amplitude horaire d'ouverture a été réduite depuis octobre 2016, modifie ses horaires d'ouverture qui deviennent les suivants :

Du mardi au vendredi : de 9h30 à 10h30 et de 15h à 17h30.

Samedi : de 9h à 12h.

Zoom sur la Garantie Jeunes de la Mission Locale

La Mission locale de Clermont-Auvergne Métropole a été l'une des premières en France à mettre en place la Garantie Jeunes. Elle a ainsi accueilli le 1000ème jeune bénéficiaire de ce dispositif en septembre 2016, dispositif qui a permis à plus de 800 jeunes de l'agglomération de signer un contrat durant leur accompagnement (106 CDI et 732 CDD). La Garantie Jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni dans un parcours scolaire ou d'études. Après une période d'expérimentation dans plusieurs départements, dont le Puy-de-Dôme, elle a été généralisée à toute

la France depuis le 1er janvier 2017.

La Garantie jeunes permet au jeune bénéficiaire de s'inscrire pendant 1 an dans un parcours d'accompagnement actif d'insertion professionnelle et sociale, encadré par un conseiller de la Mission locale. Un contrat d'engagements réciproques est signé entre les deux partenaires et le jeune peut ainsi percevoir une allocation forfaitaire d'un montant maximum de 461,72 euros par mois.

Pour en savoir plus ou pour être reçu à Ceyrat durant les permanences de la Mission Locale en Mairie un mardi après-midi sur deux à partir de 14h, prenez contact au 04.73.42.17.57.

Relevé des compteurs d'eau

Afin de faciliter le relevé des compteurs d'eau, nous vous remercions de bien vouloir **indiquer de manière lisible sur vos boîtes aux lettres votre nom et votre numéro de voirie.**



La conciliation de justice : une justice partagée avant la Justice imposée



La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trouver une issue amiable rapidement à un différend civil simple entre deux personnes physiques ou morales.

Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Tenu par serment à l'obligation de réserve et au secret, son intervention est

gratuite. Il tente par un dialogue approprié d'amener les parties à dégager la solution qui leur paraîtra la meilleure.

Danièle LACQUIT, Conciliatrice de Justice, assurera des permanences gratuites sur rendez-vous à Ceyrat le troisième mardi de chaque mois de 9h à 12h salle St Verno (hors période de vacances scolaires). Pour prendre rendez-vous, contact par téléphone au 07.71.79.90.66 ou par mail à daniele.lacquit@conciliateurdejustice.fr

Plus d'infos sur www.conciliateurs.fr.

Charlotte IVA : double médaillée aux Gymnasiades



Les Gymnasiades, le plus grand évènement mondial du sport scolaire, se sont déroulées à Trabzon en Turquie du 11 au 18 juillet 2016. Pour cette 16ème édition, organisée par la fédération internationale du sport scolaire (ISF : International School Federation), pas moins de 2500 athlètes venus de 40 pays ont concouru. 80 jeunes sportifs ont représenté la France sur 8 des 10 disciplines proposées (athlétisme, gymnastique, natation, tir à l'arc, échecs, escrime, judo, karaté, tennis et lutte). Parmi eux, Charlotte IVA, jeune ceyratoise âgée de 17 ans, est montée à deux reprises sur le podium en remportant par deux fois une médaille d'argent. Elle s'est illustrée au saut à la perche en franchissant une barre à 3,50m, puis au relais 100-200-300-400m qu'elle termine avec ses coéquipières en 2'14'23. Avec un total de 56 médailles, la France s'est classée en 3ème position de ces gymnasiades, derrière la Turquie et le Brésil.

Actuellement en classe de Terminale S, Charlotte conjugue études et sport. Elle participait les 11 et 12 février derniers aux Championnats de France d'Athlétisme en salle (Cadets-Juniors) à Nantes où elle a de nouveau été argentée avec un saut à 3,85m. Cette performance lui permet de se qualifier en équipe de France Jeunes avec laquelle elle participera à un match international opposant la France, l'Allemagne et l'Italie à Halle en Allemagne le 4 mars prochain.

Du nouveau chez vos commerçants

► Ceyrat Pizz

Le camion de Ceyrat Pizz, installé Place de la Résistance (à côté de la mairie), vous propose ses pizzas faites maison, du mardi au dimanche de 17h30 à 21h30. Contact au 06.22.96.27.93. Plus d'infos sur www.ceyratpizz.fr

► Activité de réflexologie plantaire

Le cabinet est ouvert sur rendez-vous du mardi au samedi. Deux soins sont proposés : « bien-être » ou « rééquilibrage ». Contact : Mme Nelly Jamon - 6 bis avenue Wilson 63122 Ceyrat - 06.99.53.49.70

► Esthéticienne

L'institut Naturally vous accueille sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 19h sans interruption (fermé le mercredi après-midi). Contact : Institut Naturally - 5 rue de la Pommeraie 63122 Ceyrat - 06.28.98.12.37 - 04.73.34.20.70

JEAN CASSAGNES : CARDIOLOGIE ET INNOVATION

Etat civil

Prénom – Nom : Jean CASSAGNES
Date de naissance : 02/10/1944 (72 ans)
Lieu de naissance : Auzances (23)
Profession : cardiologue
Marié et Père de 2 enfants
Arrivé à Ceyrat en 1978
Passion : la médecine



Après un internat partagé entre les CHU de Clermont-Ferrand et de Lyon, au terme d'un clinat avec de nombreux stages à l'hôpital cardiologique de Lyon et une mobilité à l'institut de cardiologie de Montréal, Jean Cassagnes est nommé Médecin des Hôpitaux, Professeur de Cardiologie en 1979. Il devient Professeur des Universités et Chef du Service de Cardiologie au CHU de Clermont-Ferrand en 1989, puis Chef du Pôle Cardiologie et Maladies Vasculaires jusqu'en septembre 2010. Il est toujours Professeur des Universités de classe exceptionnelle. Investi dans des actions de prévention et d'éducation à la santé, il est Président de l'Association Régionale de Cardiologie d'Auvergne. Il a été pendant de nombreuses années Vice-Président de la Fédération Française de Cardiologie et a également créé l'Association « ETRE et SAVOIR » prévention santé.

En partenariat avec la société ALMERYYS (société clermontoise ex-filiale d'Orange), Jean Cassagnes a créé en juin 2011 un Groupement de Coopération Sanitaire nommé CARDIAUVERGNE. Il s'agit d'un service innovant de télésurveillance et de coordination des soins des insuffisants cardiaques graves ayant pour objectif d'améliorer leur prise en charge. Ce service de télésuivi-accompagnement, unique en France, permet une mise à profit des nouveaux progrès technologiques, plus particulièrement internet et les objets connectés. Tout le système repose sur une sécurisation totale des données, aussi bien lors de leur transmission que pour leur stockage et leur analyse par un système expert original.

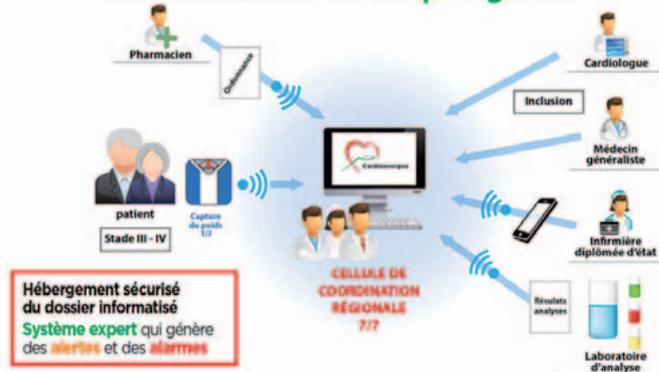
CARDIAUVERGNE fonctionne avec une cellule de coordination travaillant 7 jours sur 7 sur le territoire des 4 départements auvergnats. Elle est composée de cardiologues et d'infirmières et est financée par l'ARS Auvergne (Agence Régionale de la Santé, devenue récemment l'ARS Auvergne Rhône Alpes). Mis gratuitement à disposition des patients, ce service s'adresse à des pathologies extrêmement graves.

Ce télé-suivi commence avec une balance connectée, télétransmettant automatiquement les données à CARDIAUVERGNE, et sur laquelle le patient doit se peser chaque jour à son domicile. Le suivi du poids est essentiel. En effet, il est le symptôme principal en cas d'amorce d'une

nouvelle poussée de décompensation cardiaque et permet de réagir très vite grâce aux alertes et alarmes émises en fonction des données envoyées par la balance.

En parallèle, les infirmières libérales qui se déplacent au domicile du patient assurent un suivi clinique par le biais d'une application smartphone nommée Cardimobile. Les données recueillies (essoufflement, état de fatigue, fréquence cardiaque, pression artérielle, enflure des membres inférieurs...) sont automatiquement versées au dossier médical informatisé et sécurisé du patient. Les analyses médicales des laboratoires sont télétransmises, et les pharmaciens envoient par messagerie sécurisée une copie des ordonnances. Enfin, les médecins traitants et les cardiologues sont également vecteurs d'informations. Ces données complètent le suivi et offrent une surveillance rapprochée et efficace permettant de réagir dès que l'état de santé du patient se détériore.

TÉLÉSURVEILLANCE AU DOMICILE des insuffisants cardiaques graves



En cas d'anomalie détectée, les équipes de CARDIAUVERGNE téléphonent au patient, puis à son médecin traitant pour réajustement du traitement médicamenteux, voire réorientent immédiatement le patient vers un spécialiste... Bien sûr, en parallèle des possibilités offertes par les nouvelles technologies, le service de télé-suivi ne peut fonctionner qu'en étant construit sur la confiance et le contact humain.

Actuellement, environ 1250 patients sont suivis par CARDIAUVERGNE sur le territoire auvergnat. Après 5 années de fonctionnement, les résultats obtenus dépassent tout ce que pourraient faire espérer de nouvelles molécules ou techniques de stimulation cardiaques : ce télésuivi-accompagnement, transformant l'observance thérapeutique, a réduit la mortalité de moitié et diminué de façon spectaculaire la fréquence et la durée des réhospitalisations. En conséquence, les économies engendrées sont colossales.

Le ministère de la santé s'apprête à expérimenter une prise en charge à l'acte et non plus forfaitaire comme c'est actuellement le cas avec le financement de l'ARS.

Jean Cassagnes espère que cela permettra dans un proche avenir, une diffusion du système sur tout le territoire national et il s'y emploie.

Plus d'infos sur www.cardiauvergne.com

MORTALITÉ

à 6 mois : 5,8 %* VS 16,9 %**

à 1 an : 13,5 %* VS 25 %**

RÉHOSPITALISATIONS

pour nouvelle poussée d'insuffisance cardiaque

13,8 %* Par an VS 21 %**

*Cohorte entière : 1 084 patients
**Groupe témoin : 3 869 patients

Les Sapeurs-Pompiers de Ceyrat célèbrent la Sainte Barbe



Samedi 10 décembre 2016, les Sapeurs-Pompiers de Ceyrat célébraient leur Ste patronne, Ste Barbe, à l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat.

Lors de cette traditionnelle soirée, des diplômés et des grades ont été remis à 7

d'entre eux en récompense des stages de formation et de perfectionnement effectués tout au long de l'année.

En outre, la médaille d'or des Sapeurs-Pompiers pour 30 années de service, a été attribuée au Caporal/chef Bernard SAVEL par le Capitaine MARCHAND représentant le

Lieutenant-Colonel BESSEYRE, chef du Groupement Territorial Centre auquel appartient le centre de Ceyrat.

Un bilan de l'année 2016 a été dressé par le Lieutenant B. CLEGNAC, chef du centre de Ceyrat : ce sont plus de 200

interventions qui ont été réalisées par nos Sapeurs-Pompiers en 2016.

Cette sympathique manifestation s'est prolongée par un repas où les conjointes et les conjoints des Pompiers étaient bien sûr invité(e)s.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Ceyrat remercie vivement l'ensemble de la population de la commune de son bon accueil et de sa générosité pour les calendriers 2017.

Les Sapeurs-Pompiers de Ceyrat recrutent : pour obtenir plus de renseignements vous pouvez téléphoner au :

07.84.15.29.85 ou 06.58.77.32.22

La semaine du coeur

Samedi 19 et mercredi 23 novembre 2016, les Sapeurs-Pompiers du Centre d'Intervention de Ceyrat ont activement participé à la « semaine du coeur », organisée par le « Club Cœur et Santé Dômes Sancy ». Avec des membres de cette association, ils ont procédé à des démonstrations à l'aide de mannequins prêtés pour l'occasion par le Club ainsi que des appareils automatiques de défibrillation cardiaque. Ils ont également initié le public au massage cardiaque externe. Ces journées ont permis à de très nombreuses personnes d'apprendre des gestes simples qui peuvent souvent sauver des vies humaines.



La foule des grands jours pour le film « Demain »



Près de 400 personnes ont répondu présentes à l'invitation des deux associations ceyratoises « Tous au verger ! » et AMAP (Association pour le Maintien

d'une Agriculture Paysanne) le dimanche 22 janvier à l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat en partenariat avec la municipalité.

Après la projection du film « Demain » de Mélanie LAURENT et

Cyril DION, qui fut fort apprécié de l'assistance, un goûter était offert avec les produits de l'AMAP : jus de fruits, pains, charcuterie... C'était l'occasion

pour chacun de rencontrer producteurs et associations : la Doume, l'Enercoop, la FCPE, le Jardin Partagé de Boisséjour, Locavor, les Croqueurs de pommes, Terres de lien et le Crédit Coopératif. Un après-midi placé sous le thème de l'avenir de notre planète.

Devant un tel engouement, les organisateurs réfléchissent à l'après « Demain » et vous proposeront d'autres rendez-vous !

Contact :

AMAP : 06.24.72.12.98

Tous aux vergers ! : 06.47.34.82.50

Fin de balisage pour les parcours de randonnées à Ceyrat

L'équipe de Ceyrando termine le balisage des 10 parcours de randonnées (100 km) qui seront prochainement mis à disposition des Ceyratois et des touristes.

Début mai, les fiches techniques de ces parcours seront consultables et imprimables à partir du site de la commune (www.ceyrat.fr).

Un dépliant de poche sera également disponible pour vous guider sur ces 10 parcours. Il sera remis gratuitement à tous les participants de la randonnée d'inauguration le dimanche 14 mai.

Nous vous attendons très nombreux.

Contact : ceyrando@gmail.com



Comité de Jumelage Ceyrat Beratzhausen



CEYRAT- BERATZHAUSEN

Depuis la célébration de son 40ème anniversaire dans les rues de Ceyrat, le comité de jumelage Allemand vole vers son cinquantième, après un an de présidence de B. Lefebvre, de nouvelles volontés se sont manifestées au sein de nos adhérents. Ainsi, à la suite de l'Assemblée Générale du 25 novembre, un nouveau bureau a été constitué composé de :

Présidente : Viviane Régnaat

Vice-présidente : Françoise Clerc

Vice-présidente des jeunes : Lucile Vuillaume

Secrétaire : Nadia Vuillaume

Secrétaire adjointe : Marianne Ferrer

Trésorier : Robert Mathieu

Trésorière adjointe : Bérengère Crouau

Traductrices : Françoise Clerc et Marianne Ferrer

Des membres du Conseil d'Administration : Dany Chatain, Martine Duchaine, Geneviève Lepaytre, Jacques Pierson, Maja Ray, Marie-Noëlle Roche, Jacqueline Serin, Michèle Sully, Jean-André Sully.

Des membres de droit représentant la Mairie : M. Laurent Masselot (maire), Mme Marie-Josée Trote et M. Ulrich Sommer, Mme Carol Lair déléguée à la Culture et aux relations internationales.

Des membres de droit représentant le collège de Ceyrat : Mme Laval, principale du collège et Mme Fabienne Freygang professeur d'allemand.

Les commissions de travail déjà en place se sont renforcées, notamment par les jeunes. En plus d'un programme 2017 très conventionnel (repas dansant, conférences...) l'activité jeunesse reste la plus motivante. Ainsi, la mutualisation de nos moyens se poursuit avec St-Genès par la rencontre des jeunes en août à Ceyrat et Saint-Genès-Champanelle, programme élaboré par eux-mêmes.

L'ensemble de nos adhérents est invité à participer au voyage en Bavière du 8 au 12 juillet avec notre folklore Auvergnat et célébrer ainsi le 50ème anniversaire des associations folkloriques de Beratzhausen avec la volkfest.

Toutes les informations utiles sont sur notre site ceyrat-beratz.wifeo.com et nous y rappelons les échanges de toutes les manifestations de l'Amitié franco-allemande.

Galette et programme d'activités 2017 du Jumelage Ceyrat Beratzhausen



Le comité de jumelage allemand a invité tous ses adhérents à la traditionnelle galette des vœux. En présence de Laurent Masselot, Maire, Marie-Josée Trote, première adjointe, Carol Lair adjointe à la Culture, et de conseillers, ce fut l'occasion

Fête des voisins 2017

Comme en 2015 et 2016 il sera organisé sur Ceyrat une fête des voisins qui aura lieu dans toute la France le **VENDREDI SOIR 19 MAI**. Le comité des fêtes de Ceyrat (ABC) va coordonner cette manifestation par l'intermédiaire de sa section "fête des voisins" nouvellement créée.

L'objectif est de susciter la mise en place de cette fête des voisins dans les quartiers où elle n'est pas encore organisée. Les bonnes volontés, d'accord pour lancer cette soirée conviviale dans leur quartier, sont sollicitées, sachant que la disponibilité est toute relative (environ trois fois deux heures). Téléphonnez, pour cela, à la section fête des voisins d'ABC prête à vous donner un coup de main. Une mise

pour le bureau d'évoquer son programme 2017.

Avec toujours la même pertinence, le comité, avec sa toute jeune vice-Présidente Lucile Vuillaume, recevra en août les 13-17 ans de Beratzhausen sur un programme d'activités d'une semaine.

Jeunes impliqués, le collège de Ceyrat a sollicité le comité de jumelage pour présenter à partir du 22 janvier une expo relative

à la semaine franco-allemande, avec évocation des cités jumelles, des échanges entre jeunes, du récent 40ème anniversaire, mais aussi des institutions de coopération telles l'OFAJ, Erasmus, Sautay, Voltaire.

Cette semaine se prolongera jusqu'en fin d'année scolaire avec l'animation, par Mme Freygang (professeur d'allemand), d'un « club franco-allemand ».

Mais les activités du comité ne se limitent pas seulement aux jeunes, et touchent également les plus « anciens », ou les adultes.

Le comité est invité à Beratzhausen du 7 au 10 juillet, par le folklore de Beratzhausen (70ème anniversaire) avec, si possible, la présence d'un folklore d'Auvergne.

La Présidente, Viviane Régnaat, invitait alors à clore cette sympathique soirée par la galette, tradition oblige, et par la promesse d'une année 2017 placée sous le signe de l'amitié.



de cette manifestation conviviale (environ 500 personnes en 2016) s'étend à tous les quartiers de la commune.

Contact :

M. Courtadon 04.73.61.43.79

J. Pichon 04.73.35.62.14

P. Brunet 06.43.18.01.96

N. Crete 06.75.86.46.23

J-N. Juillard 06.8.11.20.06

Liste de la majorité : « Le printemps pour Ceyrat »

Chers Ceyratoises et Ceyratois,

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est encore temps de vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, pour chacun d'entre vous, dans vos entreprises personnelles et familiales, que vous soyez heureux et que la vie vous soit curieuse et passionnante. Vous lirez ces lignes en mars, mais y a-t-il besoin de date pour vous exprimer nos souhaits et vous redire une fois de plus combien cette équipe est mobilisée pour notre bien commun. L'année 2017 sera une année importante puisqu'il faudra choisir une nouvelle équipe nationale au travers les élections présidentielles puis législatives. Les enjeux sont terriblement importants tant pour le pays que pour la planète, on s'en rend compte au travers des bouleversements récents et de la montée des extrêmes, si dangereux et si terrifiants.

Nous n'émettrons aucune opinion autre que le respect d'une démocratie égalitaire, respectueuse et fraternelle, et que nos valeurs républicaines restent la fierté de nos actions. Ceyrat est une magnifique cité, avec des institutions et des personnels remarquables au service de tous, et au travers de ses commerces, de ses associations, des efforts fait sur le camping et le marché, il fait bon y vivre et s'y reposer, il fait bon faire connaître notre commune à nos familles et nos amis. De nouveaux projets et challenges existent avec la nouvelle communauté d'agglomération, et nous n'avons pas pour objectif de diluer notre identité mais de conforter notre village comme une référence en matière de qualité de vie. Notre politique de désendettement passe par la diminution des charges de fonctionnement et un plan d'investissement ambitieux de 10M€, un fonctionnement participatif par les réunions publiques nous permettant de recevoir vos souhaits et vos idées, de s'inquiéter des problèmes écologiques et sociétales, écouter une opposition qui en nous bousculant nous donne cependant l'occasion d'élargir nos champs de réflexion. Il n'y a pas et n'y aura pas de clientélisme, les demandes de logements sociaux sont anonymisées, les recrutements validés par les élus après propositions des chefs de services, et la commission de choix des marchés où sont invités les deux groupes d'opposition.

Il nous faut être vigilant enfin sur nos actions quotidiennes et que nous promener dans les rues du village pour entrer chez nos commerçants et aller au marché, c'est faire vivre le centre bourg et revendiquer ainsi notre qualité de vie et la prédominance des rapports humains sur le numérique qui certes facile, concoure à la disparition de services, de commerces, de vie sociale.

« Il est de notre devoir en tant qu'êtres humains, de continuer d'avancer comme s'il n'y avait pas de limites à nos compétences »
Pierre Teillard de Chardin.

Thomas PAMBET, pour le groupe de la majorité

Liste d'opposition : « Continuons ensemble pour Ceyrat »

Monsieur le Maire serait-il inquiet des tribunes libres de ses deux groupes d'opposition ?

Depuis le mois de janvier, nos espaces d'expression dans le bulletin municipal Ceyrat Infos ont été considérablement réduits par un courrier du Maire sans aucune justification. La démocratie et la liberté d'expression, principes fondamentaux de notre République, vont-ils se réduire comme une peau de chagrin à Ceyrat ?

Concernant la Poste, nous comprenons la nécessité de s'adapter aux évolutions mais nous n'acceptons pas que cela se fasse au détriment des usagers, des commerces et des personnes les plus fragiles. Dans son dernier édito, le Maire nous apprend avoir été en négociation depuis avril 2016 avec la Poste. Pourquoi alors ne pas avoir informé en son temps les élus qui n'ont pu que constater en octobre la situation arbitraire ? Toutefois, l'action de tous les élus de l'opposition a commencé à porter ses fruits avec la réouverture du bureau dans le bourg de Ceyrat les matins de 9h30 à 10h30. Cela reste cependant insuffisant et nous nous battons pour obtenir une plage horaire d'ouverture plus importante. Nous remercions les 1152 signataires de notre pétition qui ont bien voulu se mobiliser pour cette avancée.

René-Jean BEGUE, Martine DUCHAINE, Eric EGLI, Monique LEFORT et Sylvie SANNAZZARO

CEYRAT n'échappe pas à la règle,

Par courrier internet, les groupes d'opposition se voient menacer de réduire leurs droits d'expression si leurs écrits dépassent le seuil de 1300 caractères, décision prise par Monsieur le Maire et dont nous venons d'être informés.

Nous tenons à rappeler que l'expression est un droit et que la majorité des communes voisines comme le département laissent dans leurs bulletins d'information un espace identique aux différents groupes.

Il est vrai que personne n'aime la critique, mais celle-ci si elle est constructive elle peut s'avérer positive et nous œuvrons toujours dans ce sens. (Exemple : horaires de la Poste de Ceyrat, une réouverture partielle le matin grâce à une action commune initiée par l'opposition).

La nouvelle municipalité en place critique souvent le travail effectué par ses prédécesseurs mais ne supporte pas l'inverse. Elle oublie que si votre ville n'a rien à envier à ses voisines au niveau des infrastructures mises à disposition de la population cela provient d'un travail et d'une écoute des équipes précédentes. (Scolaire, péri scolaire, sports, aide à la personne...etc.)

Nous souhaitons donc pour le futur une meilleure écoute des Ceyratoises et des Ceyratois dans leur ensemble lorsque seront définis les orientations et les projets.

Nous nous souhaitons que les investissements soient orientés vers le bien être des Habitants et donc des contribuables Ceyratois et nous notons une certaine écoute commune avec les projets concernant le milieu scolaire.

Restons positifs et ne tombons pas dans des débats dont les Ceyratois n'ont rien à gagner.

Groupe U D I : J. Dautraix et J. ALBARET.



Agenda

7 et 8 mars 2017

Exposition « Les femmes à l'honneur » à l'ECC

8 mars 2017

Chaque mercredi, CBN organise une randonnée, départ de l'ECC à 13h30. Plus d'info sur www.ceyrat-boissejour-nature.com

9 mars 2017

Conférence « Femmes et Artistes » animée par Christophe LEVADOUX à 20h à l'ECC

9 mars 2017

Chaque jeudi, CBN organise une randonnée, départ de l'ECC à 13h30. Plus d'info sur www.ceyrat-boissejour-nature.com

10 mars 2017

Réunion de l'AMVC (Association des Modélistes Vaporistes du Centre) à l'ECC

11 mars 2017

Lever du drapeau tibétain à 9h30 à la mairie

11 mars 2017

Cérémonie de citoyenneté organisée pour les nouveaux majeurs avec remise des cartes d'électeurs et du livret citoyen à 10h30 en mairie

11 mars 2017

Journée « ramassage des objets encombrants » avec la collaboration de l'association "les mains ouvertes" sur le parking de Beaulieu à Ceyrat avec CBN

11 mars 2017

Assemblée générale de l'Association pour le Don du sang à l'ECC salle 6

11 et 12 mars 2017

Salon des vins organisé par le Rotary Club à l'ECC

18 mars 2017

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc : Chorale Canta Ceyrat

19 mars 2017

Commémoration de la fin des combats en Algérie avec l'Association des Anciens Combattants de Ceyrat Boisséjour

du 20 au 23 mars 2017

Bourses aux vêtements de printemps 2017 organisée par l'AFC à l'ECC

25 mars 2017

Histoires à écouter à la Bibliothèque La plume et le Trait à 10h30 (jeune public 3/6 ans)

25 et 26 mars 2017

Salon du Modélisme organisé par Ceyrat Partage à l'ECC salles 1 et 2

30 mars 2017

Régionalisation du court Métrage à l'ECC salle 1 : 9h30 écoles maternelles, 14h écoles primaires et 20h tout public

2 avril 2017

Après-midi projection des diaporamas des randonnées et séjours de CBN ECC salle 2

2 avril 2017

Diaporamas de CBN à l'ECC salle 2

4 avril 2017

Atelier Patch de l'association Creativ'Patch à l'ECC

7 avril 2017

Fête de l'école maternelle de Ceyrat à l'ECC

8 avril 2017

Nettoyage de printemps. Rendez-vous à 9h sur le parking de la mairie

8 avril 2017

Tournoi de scrabble organisé par l'Association du Scrabble Ceyratois à l'ECC

8 avril 2017

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc : Pascal Marin, musicien chanteur

du 9 au 15 avril 2017

Séjour de randonnées sur le parcours Collioure / Cadaques (Espagne) avec CBN

11 avril 2017

Concert de musique donné par l'école élémentaire de Boisséjour à l'ECC salle 1

15 avril 2017

Spectacle de magie organisé par l'AMAC à l'ECC salle 1

du 15 au 22 avril 2017

Tournoi jeune organisé par l'Espérance Ceyrat Tennis

17 avril 2017

Chasse aux œufs organisée par l'AFC à 15h

22 avril 2017

Spectacle de la Nouvelle Comédie Gauloise à l'ECC salle 1

30 avril 2017

Commémoration Journée de la Déportation avec l'Association des Anciens Combattants

Mai 2017

Voyage de printemps avec CBN

1er mai 2017

Brocante organisée par l'Association des commerçants de Ceyrat

6 mai 2017

Deuxième Bal du Monde avec musiciens et animation pour apprentissage organisé par Danse d'Ailleurs et d'Ici à l'ECC

8 mai 2017

Commémoration Victoire de 1945 avec l'Association des Anciens Combattants

du 12 au 14 mai 2017

Exposition peinture et Encadrement du Foyer des Jeunes à l'ECC salle 1

13 mai 2017

Concert de Canteyrat conjointement avec la chorale Campanelle au profit de l'association Espoir et Solidarité à St Genès Champanelle

13 mai 2017

Samedi après-midi récréatif à partir de 14h30 à l'Ehpad le Lys Blanc : Bourrée d'Aydat

14 mai 2017

Inauguration des nouveaux chemins de randonnée

du 20 au 28 mai 2017

Exposition sur le thème des vélos à l'ECC salle 1

21 mai 2017

Participation des randonneuses de CBN à la marche " La Clermontoise"

30 mai 2017

Concert de la chorale du collège Henri Pourrat à l'ECC salle 1

2 juin 2017

Fête du collège Henri Pourrat à l'ECC

État civil

Naissances

Octobre 2016

Célian DODIN (27)

Novembre 2016

Célian COUGOUL (1), Kyana COTTENYE VIDAL (2), Auguste LONG (13)

Décembre 2016

Lucie BERDAGUÉ (4), Nelya KHETTAL (5), Jeanne QUEUILLE (6), Eva SALES (9), Martin DEVORS (10), Yalda JEANNET (12), Liam JOSSET (12), Noah JOSSET (12), Gabriel MALLET (14), Robin MESSIER (21), Valentin PEINET (24), Léa VIGOUROUX (24)

Janvier 2017

Kévin FELLAY (21)

Mariages

Décembre 2016

Claire LEPAYTRE et Goran GJORGJIEV (23)
Thierry BEAUREZ et François DALDIN (26)

Décès

Octobre 2016

Léo MARTIN (31) - 93 ans

Novembre 2016

Béatrice COURTY (6) - 46 ans
Pierrette DUPUY veuve BARNERIAS (10) - 98 ans

Robert MATHIEU (10) - 85 ans
Ginette BENNEGENT veuve PIERREVELCIN (20) - 91 ans
Jeanne MARTIN veuve POUMARAT (24) - 96 ans

Décembre 2016

Suzanne FAURE veuve SALLAS (2) - 91 ans
Annick ARSICAUD veuve SAUVANET (29) - 61 ans

Janvier 2017

Nicole CUBIZOLLE épouse JAUBERT (1) - 69 ans
Jeannine ROCHER veuve ROIRET (2) - 89 ans
Annette CHALUS veuve BRUN (10) - 90 ans
Yvette BERNARD (12) - 67 ans
Fernand FALGOUX (14) - 85 ans
Jean-Claude LEOTY (19) - 58 ans
Michèle GINOUX épouse GUINET (25) - 72 ans



Retrouvez-nous sur Facebook ! www.facebook.com/villedceyrat

Le Service
au **PLUS** proche
de chez
VOUS !



La **Rotonde**
Centre commercial
et services

NOCIBÉ
PARFUMERIE INSTITUT

ATM
TENDANCE
COIFFEUR VISAGISTE

Optim
OPTICIEN

station fitness
Mieux aller mieux à l'école
REMISE EN FORME

Centre France
BANQUE

BOISVALLON
PANGRAMBOLL
RESTAURANT BRASSERIE

Ch
ARTISAN FLEURISTE

abec
CORDONNERIE

Art de Gourmandise
PÂTISSIER CHOCOLATIER

COM
COMMERCÉ
AGENCE DE COMMUNICATION

leDRIVE

STATION SERVICE
24h/24h - 7j/7j

Intermarché
SUPER
Boisvallon - CEYRAT

UN JARDIN UN SERVICE
Paysagiste **Entretien**
Création



Tonte, taille, élagage, plantation
Désherbage, gazon
Terrasse, clôtures, muret
Echenillage

Devis gratuit



RIBAL Charles-Henri
26, rue de Janolle - 63122 CEYRAT
1jardin1service@gmail.com - 04 73 61 31 26 - 06 81 87 79 19

PATRUNO François

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Remplacement de chaudière - Dépannage



RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT
RGE

20 route de Ceyrat - 63122 BERZET
208 Rue du Champclos - 63110 BEAUMONT
Tél./Fax 04 73 28 44 80 - Port. 06 75 08 86 75



SARL SILVEDEN

Travaux Paysagers
Création & entretien de jardins
Abattage & Elagage
Echenillage - Déneigement
Pose clôture et terrasse
Devis gratuit & contrats annuels

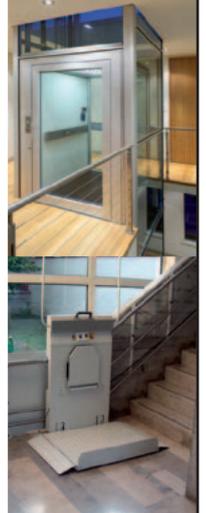
Loïc
GRENET



5, rue du Moulin - 63122 CEYRAT
04 73 61 41 70 - silveden@hotmail.fr

**CRÉDIT
D'IMPÔT 25%**
sur le prix des équipements
et les frais de main d'œuvre.

- > Siège Monte Escalier
- > Elevateur Personnel
- > Plateforme Élévatrice
- > Monte-Charges



**VOTRE MOBILITÉ,
C'EST VOTRE INDÉPENDANCE**
Grâce à son expertise et son savoir-faire,
l'entreprise MAÏA développe des
solutions, pratiques et innovantes, destinées
à apporter autonomie et sécurité aux
personnes à mobilité réduite.

> Pour étude de faisabilité ou
un devis personnalisé
04 73 93 07 32

www.monte-escalier-maia.com
email : sarlmaia@orange.fr

ZI Les Hautes - Route de Ravel
63190 LEZOUX
mobile : 06 22 69 63 12

ZI boulevard Brune
19100 BRIVE LA GAILLARDE
mobile : 06 59 47 11 59

SARL
MAÏA

Formules Jardins

50%*
CRÉDIT
D'IMPÔT

Paysagiste
Conception - Création - Entretien

04.73.15.48.46

www.formulesjardins.fr

ZAC du ROC de JOURNIAT

63122 CEYRAT

SI
SERVICES à
LA PERSONNE

* sur travaux d'entretien